



Pension alimentaire trop élevée comment faire?

Par **jolieplume**, le 11/05/2009 à 11:59

**Bonjour,
je ne voi plus mon fils depuis 2002
je paye a sa mere 283€/mois de pension alimentaire
j'ai 3 enfants a charge et ma concubine ne travaille pas
mon salaire est de 1600€/mois
il nous reste 350€ pour vivre la fin du mois est tres dure
deplus je n'ai aucune nouvelle de mon fils et tout mes couriers reviennent avec la
mention parti sans laisser d'adresse.
comment faire pour recalculer cette pension et pour revoir mon fils
pour le bien etre familiale .
je ne c'est plus quoi faire.
aidez moi svp
merci beaucoup**

Par **Marion2**, le 11/05/2009 à 12:18

Bonjour,

Vous saisissez en courrier recommandé AR le Juge aux Affaires Familiales auprès du Tribunal de Grande Instance dont dépend le domicile de la mère, vous demandez une modification de la pension alimentaire et vos expliquez votre situation actuelle.

Pour l'adresse de la mère, vous lui envoyez un chèque tous les mois ou lui faites-vous un virement sur son compte bancaire ? (c'est pour l'adresse, il faudra la mentionner sur votre courrier pour le JAF)

Cordialement.

Par **jolieplume**, le 11/05/2009 à 12:34

MERCI pour votre reponse
en fait j'en voyais des menda cash a son adresse .
un jour tout commencaiss a m'etre retournée.
elle avait changé d'adresse sans me prevenir
apres plusieurs mois jai eu une ssaissie sur mon salaire d'un montant de 283€/mois.
mais j'ai gardé toutes les preuves de retour des recommandé et des billets de train pour mon
fils

Par **Marion2**, le 11/05/2009 à 12:59

Je pense qu'également vous devriez déposer plainte à la gendarmerie pour non représentation d'enfant.
Votre ex-épouse est dans l' obligation de vous communiquer son adresse.

Bon courage.